



Lettre d'information

Le devenir de Notre-Dame-Du-Concile

Newsletter n°1 du Collectif Sauvegardons Notre-Dame-Du-Concile 05/2025

Bonjour à tous,

Nous souhaitons vous tenir informés de l'avancement des actions du collectif depuis notre entrevue avec le père Évêque d'Évry, le 16/03 dernier :

1. Consultation des Rapports ANCA sur NDC et la maison paroissiale fin mars : décision de créer un groupe d'analyse. Selon nous, le rapport ANCA basé sur des constats visuels comme il l'indique, ne permet pas de conclure objectivement sur la pérennité potentielle de la structure porteuse de l'édifice de Notre-Dame-Du-Concile, même s'il prodigue des conseils et recommandations de travaux de consolidation de renfort ou de pose de capteurs de suivi de déplacement. Cet élément est à lever et nous apparaît comme étant capital pour qu'aucun doute ne subsiste sur la motivation des choix et des décisions prises pour l'avenir de notre église.
2. Le collectif a reçu une note de cadrage validée par l'évêché afin de reprendre les réflexions au sujet de l'avenir de NDC fin mars.

Nous vous invitons à consulter cette note de cadrage sur le site : <https://sauvegardonsndc.fr/>

Une vision d'avenir à valider :

3 scénarii possibles

1. On développe le projet de rénovation prévu sur le site rue Ollivier Beauregard. On ferme NDC pour envisager une autre présence de la paroisse sur le quartier en réalisant un Bail à construction sur le site. Le projet présenté le 1^{er} décembre.
2. On réhabilite NDC pour les 50 ans à venir (minimum) et on prévoit l'accueil de la pastorale de la paroisse et du secteur avec les services associés. On ferme le site rue Ollivier Beauregard pour réaliser un Bail à Construction sur le site.

Entre le scénario 1 et scénario 2 la meilleure proposition performances/prix sera retenue.

3. On réalise le projet du centre pastoral de secteur sur une autre paroisse du secteur. Mais comment seront financés les travaux minimums nécessaires sur les locaux de Chilly ?

Cette note donne une vision d'avenir et confirme que le **nouveau projet du centre Pastoral de secteur ne pourrait voir le jour qu'au détriment du site de notre Dame du Concile pour lequel un bail à construction devrait être mis en place pour assurer le financement de ce projet de secteur.**

Cependant différents scénarii doivent être discutés avec le collectif « Sauvegardons NDC ».

Cette note de cadrage a aussi suscité quelques réactions au sein des membres du collectif, qui l'ont trouvée par certains aspects, orientée et inexacte.

Il nous apparaît important de partager objectivement ces retours de façon apaisée afin de pouvoir « Travailler ensemble au bonheur des autres ».

Par exemple, concernant les finances de la paroisse et la générosité des paroissiens ou encore concernant le surdimensionnement du patrimoine immobilier de St Etienne et la fréquentation de NDC (évaluée entre 100 à 130 personnes en moyenne à la messe dominicale dans le cas d'une affluence ordinaire).

Nous partageons ci-dessous avec vous nos réponses concernant ces deux sujets :

Concernant le surdimensionnement du patrimoine immobilier de St Etienne et la fréquentation de NDC

La fréquentation de NDC mentionnée nous apparaît comme étant une estimation minimale que nous constatons parfois pendant les périodes creuses ou de congés, par contre, nous relevons (photo à l'appui) une présence plus forte pendant les temps de l'avent, Noël, de carême, Rameaux et Pâques), il n'est pas rare que l'église soit remplie (450 personnes environs) qui ne tiendraient pas dans la seule église St Etienne

Nous notons aussi comme cela est constaté dans d'autres paroisses une vraie recrudescence de participants et de jeunes aux assemblées lors des célébrations importantes, cette donnée nouvelle doit être intégrée dans la réflexion d'avenir, ne serait-ce que pour leur donner envie d'y participer plus assidument.

:



Lettre d'information

Le devenir de Notre-Dame-Du-Concile

Newsletter n°1 du Collectif Sauvegardons Notre-Dame-Du-Concile 05/2025

Concernant les finances de la paroisse et la générosité des paroissiens :

Les gens ne sont pas généreux pour les projets qui ne sont pas les leurs, mais dès lors qu'ils peuvent se rallier à un projet, leur contribution devient visible ; l'une des dernières réalisations étant la construction du parvis de l'église, financée par les paroissiens de Chilly-Mazarin.

Il apparaît comme une évidence que les dons réguliers qui étaient effectués auprès de l'association des chantiers de St Etienne, ne se sont pas reportés naturellement sur d'autres dispositifs (ex deniers, quêtes) – par manque de sollicitation sur de nouveaux projets.

Il faut noter qu'un récapitulatif des dons des paroissiens de 2018 à 2022 montre que ce sont autour de 7000€ qui étaient versés aux Chantiers par an et qui permettaient d'entretenir NDC et Jean 23.

Somme qui n'a sans doute pas été versée par les paroissiens à la quête dominicale quand les Chantiers ont été dissouts. La vue des finances sur 2 ans ne permet pas d'intégrer ces éléments

Nombre de paroissiens se demandent pourquoi une souscription n'a pas été mise en œuvre dans le cadre de travaux de réfection de la toiture de l'église, qui avait été mis en évidence depuis plus de 3 ans.

D'après les informations dont nous disposons, l'entretien de la maison paroissiale a toujours été du ressort du diocèse et non pas de l'association des chantiers, son état de dégradation est certes important, mais n'était pas dans le champ d'action de l'association.

Seul l'entretien de NDC et Jean 23 incombait à l'association des chantiers de St Etienne, en 50 ans cette association de bénévoles engagés a contribué à l'entretien de ces 2 édifices avec les moyens mis à leur disposition, à noter que depuis l'arrêt de cette association aucun projet d'entretien n'a vu le jour (en particulier celui de la toiture).

A noter : la mise à disposition des salles Jean XXIII ou salles attenantes à NDC, voire de l'église NDC elle-même lors des concerts a contribué financièrement à l'entretien des édifices.

Un autre aspect à considérer concernant la notion de générosité des paroissiens est de voir ce qui peut les motiver positivement à contribuer plus fortement à l'avenir de leur paroisse. La générosité étant le résultat ayant de des origines de motivation potentiellement multifactorielle. Et c'est donc en étant tourné vers l'avenir qu'il faut aussi intégrer cet aspect : une communauté en souffrance risque d'être moins participative et moins généreuse encore.

3. **Lors de la réunion du lundi 5 mai en mairie avec Mme la maire et son cabinet pour la présentation du projet du site de la maison paroissiale, nous avons appris que le permis de construire avait été déposé mi-avril.** Les raisons invoquées par l'économe du secteur, M. P. BAGOT pour ce dépôt de permis est de clôturer le travail de l'avocat et de l'architecte sur ce projet. Il assure que ce dépôt n'engage pas au démarrage du projet.

Prochaines étapes :

- Comme cela nous l'a été proposé par M. Bagot, le groupe d'analyse du collectif souhaite pouvoir rencontrer les auditeurs du cabinet ANCA l'un des objectifs étant d'évaluer quelle démarche serait nécessaire afin d'obtenir une analyse technique plus poussée afin de lever tous les doutes.
- Reprendre la page blanche en réexaminant les choix stratégiques et en intégrant dans la vision d'avenir, un biais de pôle pour la pastorale de secteur sans oublier celui des paroissiens de Chilly et non pas uniquement un biais économique, qui s'il a son importance ne prend pas en compte le risque de démobilitation des personnes engagées.

Un rendez-vous est planifié le 27 mai prochain avec le père Renaud, responsable du secteur et l'économe du secteur.

La première Espérance de la démarche du collectif « Sauvegardons NDC » avait été d'ouvrir un dialogue qui n'avait pas été mis en place jusqu'alors avec les paroissiens sur un projet les concernant, cela est une vraie avancée positive qui devrait limiter le risque réel de démobilitation des personnes engagées de la communauté.

Travailler à faire le bonheur des autres et bâtir un avenir durable pour notre communauté et notre secteur : Nous espérons sincèrement que ce dialogue pourra se mettre en place dans un esprit de collaboration afin de bâtir ensemble un avenir respectueux et éclairé.

Fraternellement,

Cécile Vidon, Fabrice Vanhalwyn

Pour le collectif « Sauvegardons Notre-Dame-Du-Concile »